



Faculté des Sciences du Sport Université de Poitiers

[#]

Partir à l'étranger pour suivre des cours

Dans le cadre de sa politique de relations internationales, la Faculté des Sciences du Sport a conclu des conventions bilatérales avec des universités étrangères. Certaines sont signées avec des universités de l'Union européenne ; ce sont des échanges ERASMUS-SOCRATES. D'autres sont des accords avec des universités hors Europe. Tous ces échanges ont été conclus selon deux principes :

gratuité des droits d'inscription dans l'Université étrangère

reconnaissance des études effectuées à l'étranger dans le cursus national à l'aide du système ECTS.

UNIVERSITÉS PARTENAIRES

Ainsi les étudiants inscrits à la FSS ont la possibilité d'accomplir un séjour d'études à l'étranger d'une durée d'un ou deux semestres. Chaque convention signée avec un établissement étranger est spécifique, elle prévoit le nombre d'étudiants et le niveau d'études. Le tableau suivant résume les universités étrangères en convention avec la FSS, le nombre et le niveau des étudiants admis ainsi que les filières concernées.

European University Miguel de Cervantes, Valladolid, Spain http://www.uemc.es/es/FuturosAlumnos/Grados/Deporte/Paginas/GradoenCCdelaActividadF%C3%ADsicaydelDeporte.aspx	2 an	APA EM
Universidad de Zaragoza, Zaragoza, Spain http://titulaciones.unizar.es/act-fisica-deporte/	2 an	APA EM MS
Université Catholique du Louvain, Belgique ; http://www.uclouvain.be/prog-2013-edph1ba	3 ét/ sem	MS
Universitatea Vasile Alecsandri din Bacau, Romania, http://www.ub.ro/	2 an	APA EM MS
Université Laval, Québec Canada http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-kinesiologie-b-sc.html	3 an	APA EM MS
Universités de l'état d'Oregon, Etats-Unis http://www.ous.edu/	2 an	APA EM MS

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Quelque soit la destination choisie, l'étudiant souhaitant partir un semestre à l'étranger ou une année universitaire complète est sélectionné par une commission ad hoc constituée par la faculté. Les critères de sélection sont définis pas la commission, le sérieux de l'étudiant, la pertinence de son projet et la qualité de son dossier universitaire sont des éléments pris en compte. L'étudiant peut effectuer un ou deux semestres dans une université étrangère liée par convention avec la faculté. Un contrat d'études, établi préalablement au départ, doit spécifier l'ensemble des enseignements suivis dans l'université d'accueil.

Pour s'inscrire, l'étudiant doit télécharger le dossier de candidature **et le déposer au plus tard le 30 novembre** à :

Olivier DUPUY
Faculté des Sciences du Sport
8 allée Jean Monnet
86022 Poitiers cedex

Courriel : olivier.dupuy@univ-poitiers.fr

TÉLÉCHARGER !

[Le dossier de candidature ! \[PDF - 165 Ko\]](#) [

http://fss.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273337415&ID_FICHE=573251&INLINI
]

CAS PARTICULIER DE L'OREGON

Pour partir en Oregon, une procédure unique pour les étudiants des différentes composantes de l'Université de Poitiers est mise en place. En octobre de chaque année, une réunion est organisée afin de présenter le dispositif. Au total, 15 places sont disponibles pour les étudiants des différentes composantes. La sélection des étudiants ne se fait pas à la FSS mais lors d'une réunion qui regroupe l'ensemble des composantes. Le dossier d'inscription est à retirer auprès de Sylvie Brugerolle du centre Oregon :

Faculté des Lettres et Langues
95 avenue du Recteur Pineau - Bât A - 2ème Etage
86022 Poitiers Cedex
Tél/Fax : 05.49.46.19.01
Courriel : centre.oregon@univ-poitiers.fr
Site internet : www.ous.edu

LES AIDES

Pour un séjour en Europe, l'allocation de mobilité délivrée par l'Agence Europe Education Formation-France est actuellement d'un minimum de 100 euros/mois. Le service des Relations Internationales fait également des démarches auprès du Conseil Régional Poitou-Charentes pour obtenir un financement complémentaire pour les étudiants ERASMUS. Le montant de l'aide complémentaire est aujourd'hui de 120 € par mois.

Pour un séjour hors Europe, les aides de mobilité délivrées par l'Université de Poitiers ou le Ministère de l'éducation nationale et complétées par la Faculté des Sciences du Sport sont d'un montant de 400€ par mois.

ECHANGES DANS LE CADRE DU CREPUQ

Afin d'encourager les relations entre peuples et cultures de pays différents, les établissements universitaires du Québec, dans le cadre de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), ont établi des programmes d'échanges d'étudiants avec des établissements universitaires Français. Ces programmes permettent à des étudiants inscrits à l'Université de Poitiers de poursuivre une partie de leurs études dans un établissement Québécois. La liste des établissements et les modalités d'inscriptions sont détaillées sur le site CREPUQ (<http://www.crepuq.qc.ca/>). La sélection des étudiants est donc effectuée par les établissements québécois et non par la FSS. Les étudiants souhaitant s'inscrire dans ce programme doivent s'adresser au responsable Relations Internationales de la FSS pour obtenir les codes d'inscriptions qui sont délivrés début décembre.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr